



Motion UD CGT 06

**Soutien à Nos Camarades Georges Gonzalez et Thierry
Chambon
Délégués CGT entreprise EIFFAGE Energies**

Nice, le 10 juin 2022

Une procédure de licenciement a été engagée contre nos camarades Georges GONZALEZ et Thierry CHAMBON, salarié dans la société Eiffage Energie, élu CGT, délégué syndical et militants à différents niveaux, local et national.

Cette procédure fait suite à plusieurs tentatives de licenciements ayant toutes échoué.

L'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes apporte tout son soutien à Georges et Thierry et demande l'arrêt de toute procédure disciplinaire à l'encontre de nos camarades et l'arrêt de l'acharnement antisyndical de la part de la direction d'Eiffage Energie.

L'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes réaffirme sa détermination à se battre pour la défense de l'exercice du droit syndical, pilier de notre démocratie. Nous ne laisserons pas sanctionner nos camarades, dans le cadre de leurs activités syndicales, sans réagir.

Pour l'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes

Le Secrétaire Général

Gérard RE